

Les travaux rue Nationale démarrent lundi 22 janvier

Ils dureront 9 semaines



Les travaux rue Nationale démarrent lundi 22 janvier

Les travaux d'aménagement du bas de la rue Nationale, qui devaient commencer en décembre 2017, vont démarrer lundi 22 janvier 2018 et dureront jusqu'au mardi 27 mars, soit 9 semaines. Mardi 16 janvier, le conseil municipal a organisé une réunion ultime d'information pour les commerçants riverains. Gérard Lalanne, du Bureau d'études techniques INGC (Auch), Jean-Claude Baczkowski, conducteur de travaux et Alexandre Capelli, chef de chantier de l'entreprise Colas (Vic-Fezensac) étaient là pour renseigner l'assistance et répondre aux questions.

Description des travaux

De la rue des Arènes à la place Jeanne-d'Arc, la rue sera en zone 20 km/h. Ce qui signifie priorité aux piétons, aux vélos, aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes âgées. L'aménagement prévu incitera les voitures à respecter cette zone. Il y aura des places d'arrêt « minute » (en bleu sur les plans) et un emplacement de livraison devant le magasin Spar.

D'une façade à l'autre, la voie sera sans trottoir, avec un caniveau central et une pente de 2 % à partir des façades. Autant que possible, l'accessibilité des magasins aux PMR sera réalisé.

Deux types d'enrobés de couleur différente seront appliqués : un enrobé beige au départ de chaque façade et un enrobé noir au milieu de la voie. Celui-ci sera grenailé (à l'aide de billes d'acier) pour faire apparaître les cailloux.

Des potelets amovibles assureront la sécurité des piétons de chaque côté de la voie.

Le revêtement partiel en pierres blanches qui figure sur le plan n'a pas été accepté par l'architecte des Bâtiments de France.

Déroulement général

Pour éviter de bloquer la totalité de la rue quand ce n'est pas indispensable, les travaux se dérouleront en plusieurs phases. Noter que les magasins seront toujours accessibles aux piétons et que les véhicules pourront s'approcher de la voie. Lorsque des commerçants auront besoin d'une livraison, il leur suffira de s'entendre avec le chef de chantier sur une date et une heure pour que le passage soit rendu possible. Par ailleurs, la voie sera toujours accessible aux secours en tout temps. Des conteneurs seront disposés pour y déposer les ordures ménagères. Pendant les travaux, le marché ouvrira comme à l'habitude, mais sans le boucher, dont le camion ne pourra s'approcher. Sachant que la plupart des magasins ferment le lundi, les opérations particulièrement gênantes auront lieu le lundi.

Déroulement détaillé

Lors de la 1^{re} phase, du 22 janvier au 7 février, seul le tronçon allant de la rue des Arènes à la place du Bataillon-de-l'Armagnac sera bloqué. Les travaux commenceront par le réseau pluvial, de l'aval vers l'amont. Les revêtements actuels seront enlevés.

Lors de la 2^e phase, une équipe effectuera l'empierrement du 1^{er} tronçon, pendant qu'une autre s'attaquera au 2^e tronçon (de la place du Bataillon-de-l'Armagnac à la place Jeanne-d'Arc).

La 3^e phase sera consacrée au grenailage de l'enrobé noir et à la pose du mobilier urbain (potelets, barrières, corbeilles à déchets, jardinières etc.).

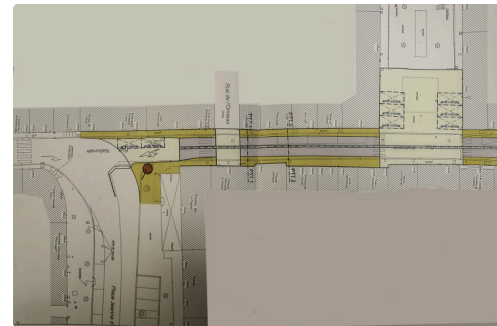
Gérard Lalanne termine son exposé en invitant les personnes qui souhaiteraient faire modifier certains points du plan de travaux à s'adresser à la mairie.



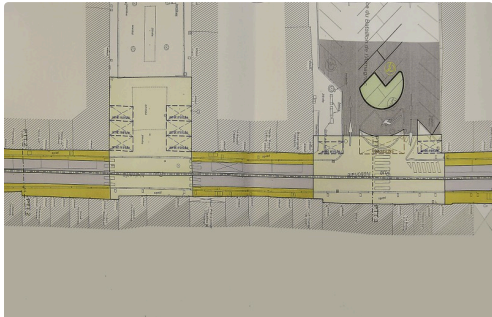
Roger Combres (1er adjoint au maire), Marie-Noëlle Saint-Araïlles (chargée de l'urbanisme), Joseph Beltri et Maryse Martinot (adjoints au maire) et 3 conseillers municipaux (un 4e est dans l'assistance).



Les commerçants présents



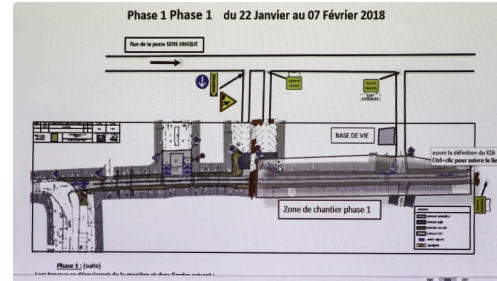
Plan de la partie haute - Document communiqué par la municipalité



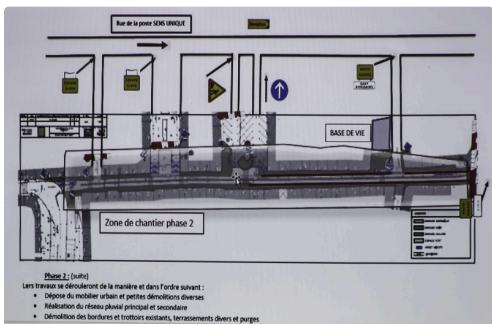
Plan partie moyenne - Document communiqué par la municipalité



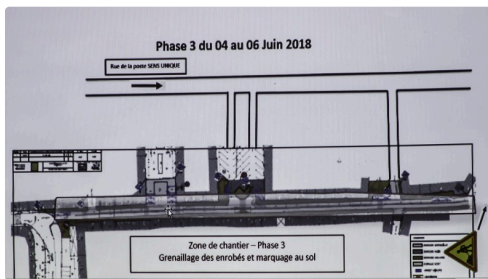
Plan partie basse - Document communiqué par la municipalité



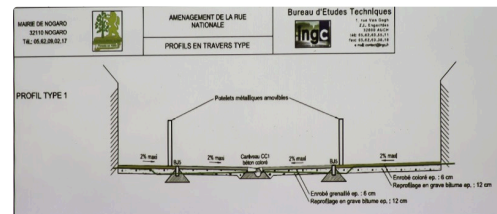
Zone de chantier phase - Photo de la projection du Bureau INGC



Zone de chantier phase 2 - Photo de la projection du Bureau INGC



Zone de chantier phase 3 - Photo de la projection du Bureau INGC



Coupe de la voie terminée - Photo de la projection du Bureau INGC